

ANNEXE A – TABLEAU DE RÉFÉRENCE DE LA DIRECTIVE SUR L'EXPOSITION À DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES

INITIATIVES DE SENSIBILISATION		MESURES PRÉVENTIVES		MESURES RÉACTIVES	
Représentants de l'employeur (personnel désigné du conseil scolaire)	Fournir de l'information aux superviseurs et aux travailleurs pour qu'ils puissent reconnaître les facteurs pouvant augmenter les risques de maladie liée à la chaleur ainsi que les signes et symptômes du stress dû à la chaleur.	Représentants de l'employeur (personnel désigné du conseil scolaire)	Encourager l'utilisation d'équipement spécialisé mécanique ou autre afin de réduire les exigences physiques des tâches liées au travail.	Représentants du superviseur (directions d'école, directions adjointes, personnes désignées et superviseurs)	Prévoir un accès quotidien à des zones plus fraîches du bâtiment, si possible.
Représentants du superviseur (directions d'école, directions adjointes, personnes désignées et superviseurs)	Surveiller les conditions ambiantes (y compris l'humidex) et le risque de maladie liée au stress dû à la chaleur, notamment pendant la première semaine de températures élevées, alors que les personnes s'acclimatent.		Maintenir des couches isolantes et réfléchissantes conçues pour contrôler la chaleur à la source, comme des murs de foyer isolants.		Revoir les horaires des personnes exposées à des températures élevées et augmenter la fréquence ou la durée des pauses, si possible.
	S'assurer que des préposés aux premiers soins peuvent intervenir en cas de maladie liée à la chaleur pendant les périodes à risque.		Garantir et maximiser l'utilisation de l'équipement servant à évacuer l'air chaud et l'humidité des zones occupées.		Prévoir la réalisation des tâches exigeantes pendant les périodes plus fraîches de la journée.
	Élaborer un plan d'action clair et concis qui prévoit des activités extérieures en cas de chaleur.		Garantir et surveiller l'efficacité de l'équipement conçu pour réduire la température et l'humidité par le refroidissement de l'air.		S'assurer que les travailleurs du secteur de l'éducation ont accès aux zones plus fraîches du bâtiment pour prendre leurs pauses, si possible.
Membres travailleurs (travailleurs du secteur de l'éducation)	Comprendre et faire connaître les principaux facteurs pouvant augmenter les risques de maladie liée à la chaleur ainsi que les signes et symptômes du stress dû à la chaleur.		Optimiser l'efficacité des systèmes immotiques pour réguler la température intérieure pendant les périodes de chaleur extrême.		Faire une enquête et un suivi concernant tout incident déclaré ou observé à la suite d'une exposition à des températures élevées.
			Tenir compte des normes de l'American Society of Heating, Refrigerating, and Air-Conditioning Engineers liées à la ventilation en fonction des taux d'occupation et des taux de renouvellement d'air exigés.		Demander conseil aux représentants de l'employeur et du bureau de santé publique, au besoin.
Membres des comités mixtes sur la santé et la sécurité	Lire l'information fournie dans la Directive sur l'exposition à des températures élevées et formuler des recommandations.	Représentants du superviseur (directions d'école, directions adjointes, personnes désignées et superviseurs)	Offrir un accès à des zones de travail fraîches et ombragées du bâtiment, s'il est utile et sécuritaire de le faire.	Membres travailleurs (travailleurs du secteur de l'éducation)	Utiliser l'équipement de ventilation disponible pour favoriser la circulation de l'air lorsque la température intérieure est inférieure à 35°C.
			Évaluer les exigences physiques des tâches liées au travail et confirmer les mesures raisonnables de surveillance et de contrôle à mettre en œuvre pendant les périodes de grande chaleur.		Éteindre l'équipement et les appareils générateurs de chaleur ou en restreindre l'utilisation, s'il est utile et sécuritaire de le faire.
			Envisager d'autres mesures pour éviter que des personnes vulnérables, comme les travailleurs et les élèves ayant des besoins particuliers ou des troubles médicaux, soient exposés à des températures élevées.		Si le refroidissement mécanique n'est pas possible, ouvrir les portes intérieures et les fenêtres périmétriques afin de favoriser la circulation d'air frais lorsque les températures extérieures sont plus fraîches.
		Membres des comités mixtes sur la santé et la sécurité	Favoriser la discussion avec les travailleurs du secteur de l'éducation et leur transmettre des recommandations et de l'information pertinente.		Boire suffisamment d'eau pour rester hydraté.
ÉCHELLE DE TEMPÉRATURE AVEC HUMIDEX (°C)	NIVEAUX DE CONFORT				
19-24	Aucun inconfort		Températures auxquelles la plupart des personnes sont à l'aise		Être conscient des effets secondaires de médicaments et éviter les boissons sucrées et caféinées qui peuvent provoquer la déshydratation.
26-34	Un certain inconfort		Températures pouvant provoquer un inconfort chez certaines personnes		Éviter l'exposition directe aux rayons du soleil, surtout pendant les périodes de forte chaleur.
35-44	Grand inconfort		Températures provoquant une forte sensation d'inconfort chez la plupart des personnes (mettre en œuvre le plan d'action en cas de chaleur et éviter l'effort)		Penser à porter des vêtements légers et respirants, et éviter tout vêtement en tissu synthétique qui risque de ralentir le refroidissement du corps.
45 et plus	RISQUE ACCRU DE MALADIE LIÉE À LA CHALEUR				Porter des vêtements de couleur pâle (préférentiellement un chandail à manches longues et un pantalon) et, à l'extérieur, se couvrir la tête pour prévenir l'exposition directe aux rayons du soleil.
					Dans les endroits extrêmement chauds, penser à porter des vêtements isothermes refroidis par l'air, l'eau ou la glace.
					Penser à porter des vêtements réfléchissants pendant le travail dans les zones à haut niveau de chaleur rayonnante.
					Être conscient des risques liés au port de vêtements pare-vapeur (notamment les combinaisons de protection contre les produits chimiques) qui risquent de ralentir le refroidissement du corps.
				Membres des comités mixtes sur la santé et la sécurité	Examiner les renseignements sur l'incident (s'il y en a) et les comparer aux politiques, procédures et initiatives de sensibilisation en place. Formuler des recommandations afin d'éviter que l'incident ne se reproduise, si possible.